



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2020-167

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2020

Sommaire

73_DDFIP_Direction départementale des finances publiques de Savoie

73-2020-09-03-001 - Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire
donnée par le directeur du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des
Finances publiques de la Savoie (2 pages)

Page 3

73_DDFIP_Direction départementale des finances
publiques de Savoie

73-2020-09-03-001

Délégation de signature en matière d'ordonnancement
secondaire donnée par le directeur du pôle pilotage et
ressources de la direction départementale des Finances
publiques de la Savoie



Direction départementale
des Finances publiques de la Savoie
5 rue Jean Girard-Madoux
73011 CHAMBERY Cédex

**Décision de délégation de signature
en matière d'ordonnancement secondaire**

Le directeur du pôle pilotage et ressources de la direction départementale
des Finances publiques de la Savoie,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le procès-verbal du 24 août 2020 portant installation de M. Pascal BOLOT en qualité de Préfet de la Savoie ;

Vu la décision du 1er septembre 2018 portant nomination de M. Philippe CARRON, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des Finances publiques de la Savoie

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2020, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Philippe CARRON, administrateur des Finances publiques adjoint, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des Finances publiques de la Savoie ;

décide :

Article 1 - En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêté du préfet de la Savoie en date du 24 août 2020 seront exercées à compter du 1^{er} septembre 2020 par :

Mr Lionel DECROIX, inspecteur principal des finances publiques, adjoint du responsable du pôle pilotage et ressources,

Mme Emmanuelle DEMONET, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division budget logistique immobilier,

Mme Nicole DEGRES, inspectrice des Finances publiques, M. Patrick FRAUCIEL, contrôleur principal des Finances publiques,

Mme Nicole BIMET, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division ressources humaines

Mme Marie-Thérèse ARTHAUD-BERTHET, inspectrice des Finances publiques.

Article 2 – La décision portant délégation de signature en matière d’ordonnancement secondaire du 6 septembre 2019 est abrogée.

Article 3 – La présente décision sera publiée au recueil des actes administratif du département.

Fait à Chambéry, le 03/09/2020

L'Administrateur des Finances publiques adjoint,
Directeur du pôle pilotage et ressources,

Signé : Philippe CARRON